En raison de l'épidémie de Covid-19, dont les conséquences ne sont à ce stade pas évaluables mais pourraient se révéler significatives, les dirigeants ne sont pas en mesure de communiquer de budget/prévisionnel actualisé pour l'exercice en cours.
Les valorisations ainsi que les commentaires de ce compte-rendu n'y font donc pas référence ou n'en tiennent pas compte.
Nous communiquerons les prévisionnels ainsi que les valorisations actualisées dès que ces éléments seront disponibles.

MANDAT DE GESTION
CLUB DEAL 2013

VALORISATION DU PORTEFEUILLE AU 30 JUIN 2020 (POUR 1000 € INVESTIS)

Nom des sociétés	Capital engagé	Valorisation au 30/06/2020 [1]	Variation	Perspective de sortie in fine ou prix de sortie [2]	Dont dividendes [3]	Objectif de performance in fine (hors avantage fiscal)	Objectif de performance in fine (avantage fiscal inclus) [4]
En cours							
Sushi House (Sushi Shop)	190,00€	190,00€	0%	228,00€	0,00€	+20%	+140%
Sedona	80,00€	54,08€	- 32%	54,08€	0,00€	- 32%	+ 35%
Le Five (ex Soccer Park)	110,00€	110,00€	0%	132,00€	0,00€	+20%	+140%
Cédées							
MK DVD (MK2 Store) (cédée en janvier 2019)	70,00€	84,00€	+20%	84,00€	0,00€	+20%	+140%
Créations Fusalp (cédée en janvier 2019)	60,00€	72,00€	+20%	72,00€	0,00€	+20%	+140%
Xeda International (cédée en janvier 2019)	50,00€	60,00€	+20%	60,00€	4,30€	+20%	+140%
TeamTO (cédée en janvier 2019)	110,00€	132,00€	+20%	132,00€	0,00€	+20%	+140%
Liquidées							
ABCD Partners (Smuggler)	90,00€	0,00€	-100%	0,00€	0,00€	-100%	-100%
France Biotex	140,00€	0,00€	-100%	0,00€	0,00€	-100%	-100%
Financière SD	100,00€	0,00€	-100%	0,00€	0,00€	-100%	-100%
TOTAL	1000,00€	702,08€	-30%	762,08€	4,30€	-24%	+52%

[1] *Les valorisations au 30 juin 2020 ne prennent pas en compte les conséquences liées à l'épidémie du Covid-19. Au terme de la période de blocage des investissements, les actionnaires historiques de chacune des PME disposent d'une option d'achat de vos titres à un prix négocié à l'entrée. Dans le cas où la valorisation est inférieure à la valeur d'origine ou en cas de procédure collective, une provision est constatée ; dans le cas où la valorisation se situe entre la valeur d'origine et le prix de levée de l'option, c'est la valeur d'origine qui est retenue ; dans le cas où la valorisation est supérieure au prix de l'option, c'est le prix de l'option qui est retenu. Dans le cas où les titres ont été cédés, c'est le prix de cession qui est retenu. Cette valorisation tient compte des dividendes perçus.*

[2] *Cette colonne reprend la valeur négociée de l'option, sauf en cas de dépréciation des titres. Dans ce dernier cas, la valeur indiquée correspond à la valeur dépréciée.*

[3] *Dividendes bruts versés par les sociétés.*

[4] *Pour ce calcul, le prix de revient retenu est net d'avantage fiscal (soit 50% du capital engagé). Cet objectif de performance est donné à titre indicatif et a été calculé pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.*

FRAIS : du 1er avril 2020 au 30 juin 2020, les commissions se sont élevées à 3,13€.

OBLIGATIONS / AUTRES :

- SOLDE DE TRÉSORERIE :
  Au 30 juin 2020, aucun compte n'est associé au portefeuille du Club Deal 2013, le solde de trésorerie est donc à 0€.
- PRÉCISIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS / ACTIFS :
  Les investissements dans les PME du Club Deal 2013 ont été réalisés en actions de préférence avec une option d'achat au terme du délai de conservation à un prix prédéterminé à l'entrée offerte aux actionnaires historiques.
  Si l'option n'est pas exercée dans le délai imparti, M Capital Partners s'efforcera de vendre lesdits titres.
  L'attention du Mandant est attirée sur le fait que le mécanisme d'option est susceptible de limiter la rentabilité de l'investissement. Il n'est en aucun cas une garantie de liquidité. Rappelons qu'il subsiste un risque de perte en capital dans le cas où le prix de vente de la société serait inférieur à la levée de fonds réalisée auprès des souscripteurs du Club Deal 2013.
- PRÉCISION SUR LA VALORISATION :
  Les valorisations sont une valeur estimée et par conséquent sont susceptibles d'indiquer un manque de liquidité en l'absence de valeur de marché.
- PRODUITS SOUMIS AUX RÈGLES DE LA DIRECTIVE 2014/65/UE :
  Les investissements en direct sont soumis aux règles de la directive 2014/65/UE.

Édition septembre 2020 - Club Deal 2013.